



Accéder à son dossier personnel en ligne

La **CDAPH** a reconnu votre handicap.
Cette reconnaissance s'appelle
la reconnaissance administrative de votre handicap.
Cette reconnaissance vous permet d'obtenir
certaines aides et certains services.
Ces aides et ces services
ont pour but de faciliter votre vie de tous les jours.



CDAPH :
Commission des **Droits** et de l'**Autonomie** des **Personnes Handicapées**

La MDPH vous aide :

- à compléter votre dossier,
- si vous avez des difficultés avec vos papiers administratifs.

MDPH : **Maison Départementale des Personnes Handicapées**

Une fois votre dossier complet et déposé à la MDPH,
vous pouvez suivre son avancement de chez vous.
On vous explique tout.



Suivez votre dossier en quelques clics

Vous souhaitez suivre ou déposer un dossier à la **MDPH de l'Aude**.

Ce dossier concerne :

- une demande d'aide à la personne,
- une demande d'allocation.



Maison Départementale
des Personnes Handicapées

Pour éviter de vous déplacer,
vous pouvez suivre votre dossier
depuis un ordinateur ou un smartphone.
Vous savez immédiatement où en est votre dossier.
Vous pouvez le mettre à jour depuis votre domicile.



Comment suivre votre dossier ?

Vous allez sur le site portail.mdph11.fr. 

Vous entrez votre identifiant.

**Vous tapez le mot de passe
que la MDPH vous a donné suite à votre demande.**



Les codes d'accès sont donnés si votre dossier est complet.
Vous les recevez avec l'accusé de réception de votre demande.

À quelles informations avez-vous accès ?

En vous connectant sur votre espace personnel de la MDPH,
vous pouvez voir :

- s'il n'y a pas d'erreur dans votre adresse
- où en est votre demande
- si votre dossier est complet ou s'il manque des documents
- quels sont vos droits et prestations en cours
- jusqu'à quelle date vont vos droits et prestations



Comment faire si vous perdez vos codes d'accès ?

Si vous perdez vos codes d'accès personnels MDPH,

allez sur la plateforme portail.mdp11.fr. 

Cliquez sur **Mot de passe oublié**.

La MDPH vous enverra de nouveaux codes d'accès.

